

Présents : BELLAMY M.J. DUPUY F. BELLAMY J.P. GOURDEAU E. RAMEIX S. CALVEZ C. SONNEVILLE-COUBE B. SAVATIER J.C. PELTIER S. MICHEL-CHAGNOT R.

Absents : METAIS D. ; ROUX P. a donné pouvoir à BELLAMY M.J. ; QUESNEL ; MARTEAU ; MICHOT T. a donné pouvoir à GOURDEAU E. ;

~~

Le Conseil Municipal prend connaissance de l'esquisse réalisée par M. Noblanc, maître d'œuvre en bâtiment relative à l'aménagement du rez-de-chaussée de l'ancienne trésorerie. Le conseil accepte l'avant projet et autorise le maire à signer la lettre de commande de maîtrise d'œuvre.

B. Sonnevill-Coupé rappelle les aménagements paysagés prévus autour du gymnase, de l'ancienne gendarmerie Cité des Primevères, le remplacement des chaudières de la salle cantonale et du foyer Gigot et les wc publics dont la livraison est prévue semaine 15.

J.P. Bellamy présente l'analyse des offres de missions d'ingénierie concernant l'aménagement de la RD 347 en agglomération et de la Rue des Deniers. Après analyses des critères de prix et de valeur technique, le conseil municipal retient l'offre de Pragma ingénierie.

Madame le Maire :

- présente la plus value du marché n° 1 dans le cadre des travaux d'aménagement de l'Avenue de Thouars compte tenu des modifications apportées au projet. La plus value représente à peine 2% du montant du marché. Le conseil municipal accepte.
- Propose de contracter un emprunt, comme prévu au budget, auprès de la Caisse d'Epargne. Le conseil accepte.
- Propose d'accepter l'offre C5 d'Energie Vienne relatif au groupement de commandes d'achat d'énergies. Le conseil accepte.

Le conseil municipal accepte :

- le devis de SOREGIES concernant l'extension du réseau d'éclairage public Avenue Aristide Gigot par 2 candélabres.
- de rembourser le locataire 1bis Avenue Aristide Gigot pour l'intervention d'un dératiseur
- de louer l'atelier situé 22bis Avenue Aristide Gigot au prix de 700 €/mois suite à la demande d'une entreprise initialement intéressée pour louer provisoirement la gendarmerie Cité Primevère
- de verser une subvention au FSL (Fond de Solidarité Logement) de 500 €

E. Gourdeau informe que la commission Espaces Verts s'est réunie et a prévu les plantations ainsi que des jardinières pour le lavoir.

Madame le Maire remercie les conseillers municipaux et toutes les personnes qui se sont investies dans l'intérêt de la commune durant ce mandat qu'elle a particulièrement apprécié.

Séance levée à 20 h 20